

TABLEAU DE BORD

Les chiffres clés de la VAE en Auvergne-Rhône-Alpes

Données 2025



Via Compétences

CARIF OREF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

État - Région - Partenaires Sociaux

Sommaire

Introduction 3

1. Les certificateurs : les diplômes du Sanitaire et Social et de l'Éducation nationale majoritairement recherchés 4

2. La recevabilité : diminution du nombre de dossiers déposés et du nombre de dossiers déclarés recevables 6

3. Les passages en jury : augmentation du nombre de personnes présentées 7

4. Profil des candidats présentés en jury 8

5. Les résultats : la validation totale reste majoritaire pour le niveau Bac, suivie de près par le niveau Licence 10

6. Les résultats : les certifications les plus présentées en jury et validées totalement 11

Zoom sur les secteurs d'activités : quelles tendances pour les démarches de VAE ? 11

Annexe 1 : Les grands domaines et les domaines avec 15 validations totales ou plus 12

Annexe 2 : Organismes certificateurs régionaux ayant contribué à cette publication 13

Introduction

Combien de candidats se sont engagés dans un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en 2025 en Auvergne-Rhône-Alpes et quels sont leurs profils ? Combien ont obtenu un titre ou un diplôme ? Quelles sont les principales certifications recherchées ?

Via Compétences, dans le cadre de sa mission de cellule ressource régionale en VAE, produit chaque année **un tableau de bord** synthétisant **les données VAE en Auvergne-Rhône-Alpes** récoltées auprès des **principaux certificateurs régionaux**.

De façon générale, le bilan reflète une partie significative de l'activité de validation en Auvergne-Rhône-Alpes, bien qu'il ne soit pas exhaustif. Il se concentre sur les données collectées par la cellule ressource régionale. Pour une vue complète, d'autres acteurs comme les branches professionnelles, les organismes de formation privés, le ministère de la Culture dont les données ne sont pas transmises à la Cellule ressource régionale seraient à intégrer. Par ailleurs, les personnes qui ont engagé une démarche de VAE auprès d'un organisme certificateur hors région ne sont pas ici prises en compte.

Malgré ces quelques réserves, **le bilan est représentatif de l'activité de validation des principaux organismes certificateurs régionaux** sur une année civile. Il s'agit d'une photographie du nombre de personnes engagées dans un parcours VAE en 2025 à chaque étape de ce parcours.

L'essentiel de la VAE en Auvergne-Rhône-Alpes données 2025

Démarche de VAE chez les certificateurs



7 938 personnes

ont déposé un dossier de recevabilité (-19% à champ constant)



Plus de **8 candidats sur 10** ont été déclarés recevables (6 735)

Diplômes les plus demandés en Auvergne-Rhône-Alpes



- Diplôme du ministère de l'Éducation nationale
- Diplôme du ministère de la Santé et de l'accès aux soins

Les jurys



En 2025 **5 399 candidats** (+20%) sont passés en jury



+20% de candidats présentés en jury par rapport à 2024 (à champ constant)

La validation



La validation totale d'une certification concerne

59% de passages en jury en 2025

LE NIVEAU 4 est le plus validé en totalité (niveau Bac)

Profil des candidats VAE



Des femmes (71%)

âgées de **30 à 39 ans** (35%)



En activité (63%)

Niveau 4 (37%)

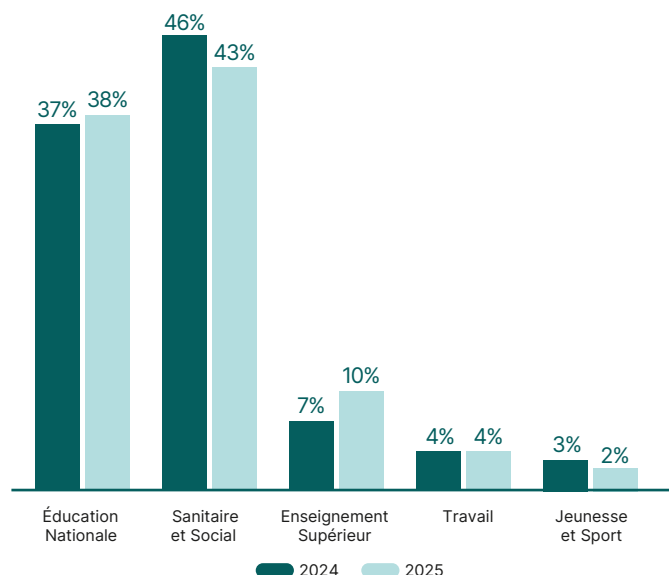
1. Les certificateurs : les diplômes du Sanitaire et Social et de l'Éducation nationale majoritairement recherchés

En 2025, 7 938 dossiers de recevabilité ont été déposés en **Auvergne-Rhône-Alpes**, soit une **diminution de 19%** par rapport à 2024 à champ constant. Cette baisse s'observe chez la quasi-totalité des certificateurs, à commencer par les deux acteurs majeurs de la région : **le Sanitaire et Social (-25%)** et **l'Éducation nationale (-17%)**. La mise en œuvre de la réforme de la VAE a en effet été confrontée, en 2025, à un resserrement et une réorganisation des cadres budgétaires nationaux à l'issue d'une période d'élargissement du cadre de la prise en charge qui avait entraîné en 2024 une hausse significative des parcours. La chute particulièrement marquée constatée sur le périmètre **Jeunesse et Sports (-47%)** s'explique également par une phase transitoire liée à la rénovation des référentiels de diplômes (notamment les BPJEPS), dont l'impact devrait se résorber dès l'année prochaine.

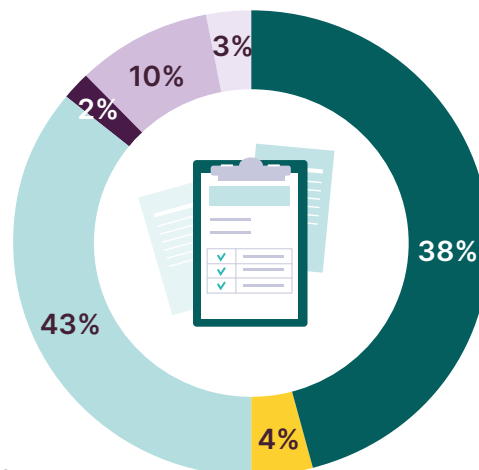
Les diplômes du **Sanitaire et Social** (-3 points par rapport à 2024) et ceux de **l'Éducation nationale** (+1 point par rapport à 2024) sont **majoritairement visés** et représentent respectivement 43% et 38% de la demande. On peut noter que pour ces 2 certificateurs, **les diplômes du secteur sanitaire et social restent les plus demandés**, dont le **Diplôme d'État d'éducateur spécialisé** et le **Diplôme d'État d'aide-soignant**.

Les diplômes de niveaux 6, 7 et 8 de l'Enseignement supérieur représentent 10% des demandes (+3 points par rapport à 2024). Arrivent ensuite les titres professionnels du ministère du Travail qui représentent 4% de la demande (part identique à 2024). Les titres « Jeunesse et Sport », avec 2% des demandes (-1 point par rapport à 2024), clôturent le top 5 des certificateurs. Le **BPJEPS**, de niveau 4, y est majoritairement représenté.

Évolution 2024-2025 du poids des certificateurs dans la demande de recevabilité VAE



Poids des certificateurs dans la demande de recevabilité VAE en 2025



Légende :

- Éducation nationale
- Travail
- Sanitaire et Social
- Jeunesse et Sport
- Enseignement supérieur
- Autres certificateurs*

1 L'Enseignement supérieur regroupe les universités et les grandes écoles.

2 Autres : certificateurs non classés dans les autres catégories, dont Agriculture (2%).

3 L'Éducation nationale : académies de Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand.

4 Titres professionnels du ministère du Travail.

5 Certifications du ministère de la Santé via la DREETS ARA.

6 Certifications de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports.

Top 5 des certifications les plus demandées :

- Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (857) – ministère de l'Éducation nationale
- Diplôme d'État d'aide-soignant (764) – DREETS (certifications du ministère de la Santé)
- Diplôme d'État de moniteur-éducateur (522) – ministère de l'Éducation nationale
- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (400) – DREETS (certifications du ministère de la Santé)
- Diplôme d'Accompagnant éducatif et social (331) – DREETS (certifications du ministère de la Santé)

NB : Ces 5 certifications sont enregistrées dans France VAE.

Dans le graphique suivant, la répartition régionale montre que les deux principaux certificateurs sont l'**Éducation nationale** (34-48 % selon les départements) et le **Sanitaire et Social** (31-53 %). Les spécificités notables sont :

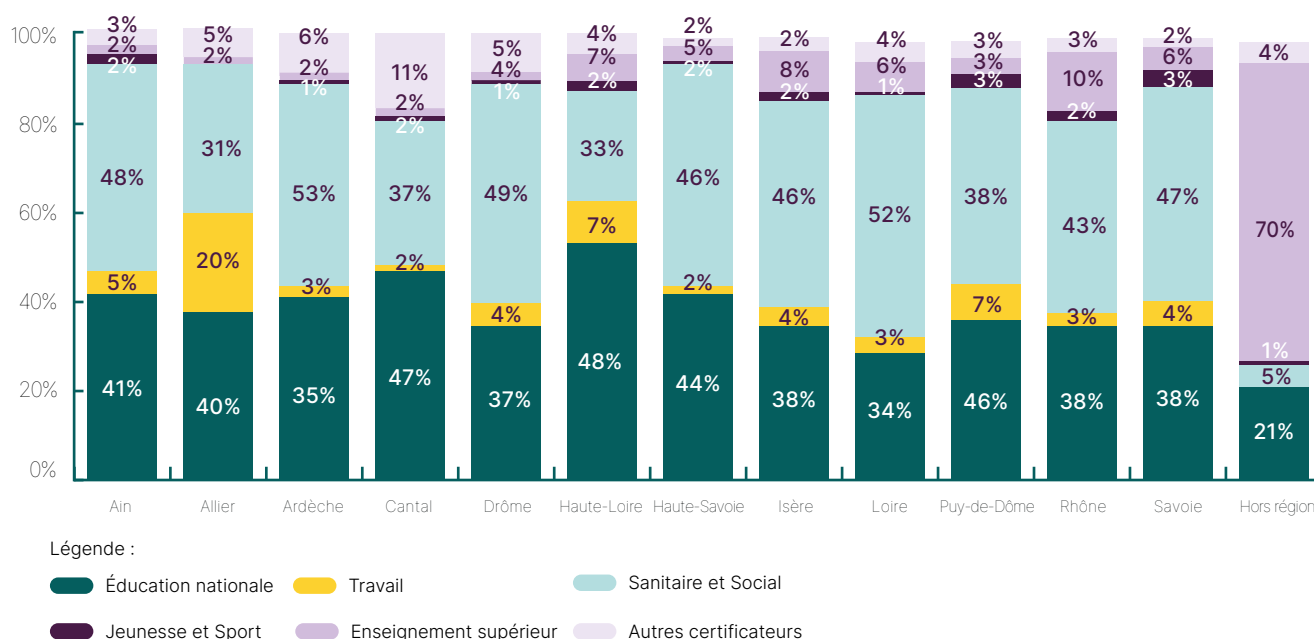
- Dans l'Allier, à l'exception des deux certificateurs précédemment mentionnés, le ministère du Travail représente une part significative (20 %).
- Dans le Puy-de-Dôme, le Cantal et la Haute-Loire, l'Éducation nationale est dominante, avec des parts respectives de 46 %, 47 % et 48 %.
- Les candidats hors-région qui réalisent leur démarche de VAE en Auvergne-Rhône-Alpes le suivent auprès de l'enseignement supérieur (70%).

En 2025, le poids de l'enseignement supérieur parmi l'ensemble des dossiers de recevabilité déposés a augmenté de 5 points. Cette dynamique est portée par une forte progression de l'université Grenoble Alpes (+60 % de dossiers).

Par ailleurs, l'enseignement supérieur demeure, comme chaque année, le principal pôle d'attraction des candidats hors-région, concentrant 285 des 410 demandes extérieures. Cette constante s'explique par la spécificité et la singularité des diplômes universitaires, très variables d'un établissement à l'autre. Ces modalités permettent aux candidats d'orienter leur choix vers l'université proposant le parcours le plus ajusté à leur profil professionnel, indépendamment de leur localisation géographique.

Nombre de dossiers de recevabilité déposés par certificateur suivant les départements

Pourcentage de dossiers déposés déclarés recevables par certificateur suivant les départements



Note de lecture : le « hors région » est à analyser avec précaution car il peut inclure une part de données non renseignées en région. Les pourcentages à 0 ne sont pas représentés sur le graphique, ce qui explique pourquoi certains certificateurs ne figurent pas sur certaines barres.

2. La recevabilité : diminution du nombre de dossiers déposés et du nombre de dossiers déclarés recevables

Nombre de dossiers de VAE déposés et déclarés recevables en 2025

	Nombre de dossiers déposés	Nombre de dossiers déclarés recevables
Académie de Clermont	456 (-21%)	434 (-23%)
Académie de Grenoble	1 374 (-12%)	1 430 (-14%)
Académie de Lyon	1 195 (-21%)	1 184 (-20%)
Agriculture	197 (-14%)	183 (-14%)
Enseignement supérieur*	826 (+15%)	541 (+1%)
Jeunesse et Sport	143 (-47%)	112 (-49%)
Sanitaire et Social	3 398 (-25%)	2 514 (-26%)
Travail	300 (-19%)	295 (-19%)
Autres certificateurs	49 (+2%)	42 (+0%)
Total	7 938 (-19%)	6 735 (-20%)

Note de lecture : les chiffres entre parenthèses montrent l'évolution entre 2024 et 2025

*l'Enseignement supérieur regroupe les universités et les grandes écoles.

Pour le calcul d'évolutions à champ constant, les données de l'École de Management de Grenoble ont été retirées pour l'année 2024 et les données de CPE Lyon et l'IFAG ont été retirées pour l'année 2025.

Le nombre de dossiers déposés n'est pas directement corrélé au nombre de dossiers déclarés recevables. En effet, les cohortes ne sont pas les mêmes car le tableau de bord est une photographie sur une année civile des personnes engagées par un parcours de VAE à chaque étape de ce parcours.

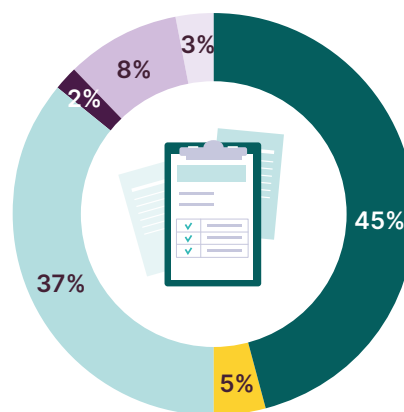
7 938 dossiers de demande de recevabilité VAE ont été **déposés** en 2025 (-19% par rapport à 2024).

6 735 demandes de recevabilité VAE ont été déclarées **recevables** (-20% par rapport à 2024.)

Le nombre de **dossiers déclarés recevables** revient à un niveau semblable à 2023 (6 581).

Tous certificateurs confondus, le **taux de recevabilité** global est de **85 %**, soit 1 point de moins qu'en 2024, avec des écarts importants entre certificateurs cependant.

Répartition des demandes de VAE recevables par certificateur en 2025



Légende :

- Éducation nationale
- Travail
- Sanitaire et Social
- Jeunesse et Sport
- Enseignement supérieur
- Autres certificateurs*

*dont 3% : Agriculture.

L'enseignement supérieur est le seul certificateur à connaître une hausse du nombre de dossiers déposés et de dossiers déclarés recevables, l'université Grenoble Alpes participant pour 23% à cette évolution. Cette dynamique contraste avec la baisse observée chez l'ensemble des autres certificateurs, qui intervient dans une transformation des modalités d'accès à la VAE. La transition vers le nouveau modèle de prise en charge et l'ajustement du guichet unique France VAE ont en effet ralenti le rythme d'engagement des parcours. Enfin, s'agissant plus spécifiquement de l'université Grenoble Alpes, cet établissement indique une forte augmentation du nombre de dossiers déposés en son sein, qu'il attribue à une communication renforcée et à un accompagnement méthodologique plus structuré depuis 2025, ainsi qu'à l'impact possible de ses classements internationaux sur son attractivité.

3. Les passages en jury : augmentation du nombre de personnes présentées

Nombre de personnes présentées en jury en 2025

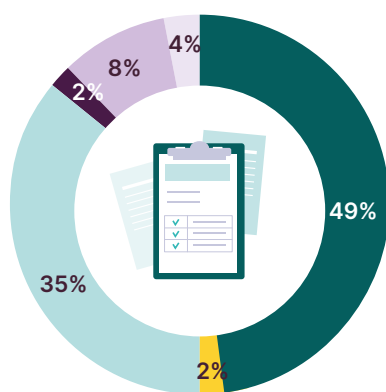
Dans le tableau ci-dessous, on observe une forte augmentation du nombre de personnes présentées en jury pour l'Académie de Clermont.

	Personnes présentées en jury
Académie de Clermont	369 (+51%)
Académie de Grenoble	1 123 (+34%)
Académie de Lyon	1 155 (+20%)
Agriculture	154 (+18%)
Enseignement supérieur*	435 (+11%)
Jeunesse et Sport	98 (+9%)
Sanitaire et Social	1 891 (+16%)
Travail	136 (-20%)
Autres certificateurs	38 (+41%)
Total	5 399 (+20%)

Note de lecture : les chiffres entre parenthèses montrent l'évolution entre 2024 et 2025

*l'Enseignement supérieur regroupe les universités et les grandes écoles. Pour le calcul d'évolutions à champ constant, les données de l'École de Management de Grenoble ont été retirées pour l'année 2024 et les données de CPE Lyon et l'IFAG ont été retirées pour l'année 2025.

Poids des certificateurs dans la présentation en jury en 2025



Légende :

- Éducation nationale
- Jeunesse et Sport
- Travail
- Enseignement supérieur*
- Sanitaire et Social
- Autres certificateurs**

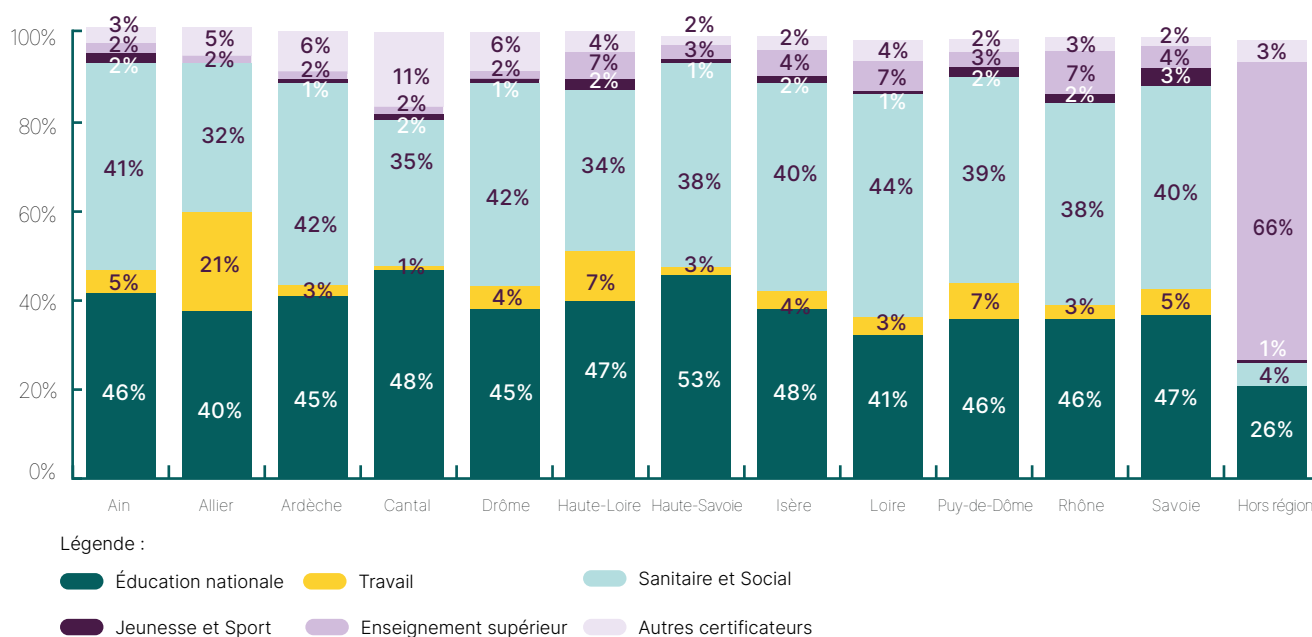
*l'Enseignement supérieur regroupe les universités et les grandes écoles.

**dont 3% : Agriculture.

En 2025, le nombre de candidats présentés devant un jury est en hausse chez l'ensemble des certificateurs, à l'exception du ministère du Travail : cela vient, notamment, de la diminution des candidats se présentant aux titres professionnels par rapport à 2024. Cela concerne également les Diplômes d'État.

Ce décalage apparent par rapport à la baisse des recevabilités de 2025 s'explique principalement par un effet de cohorte, notamment par l'aboutissement des parcours initiés en 2024. En effet, la forte progression des demandes de recevabilité enregistrée en 2024 (+22 %) produit aujourd'hui ses effets. La réalisation d'un parcours VAE s'étalant sur plusieurs mois, une part importante des candidats ayant engagé leur démarche en 2024 ne s'est présentée devant le jury qu'en 2025.

Pourcentage de dossiers déposés déclarés recevables par certificateur suivant les départements



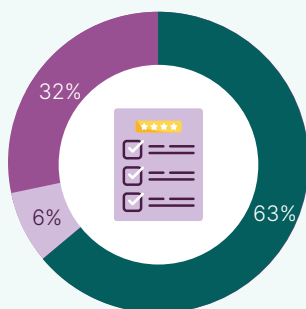
Note de lecture : le « hors région » est à analyser avec précaution car il peut inclure une part de données non renseignées en région. Les pourcentages à 0 ne sont pas représentés sur le graphique, ce qui explique pourquoi certains certificateurs ne figurent pas sur certaines barres.

4. Profil des candidats présentés en jury

Situation professionnelle

Légende :

- En activité
- Demandeur d'emploi
- Autres ou non renseigné



Genre



Femme
71%

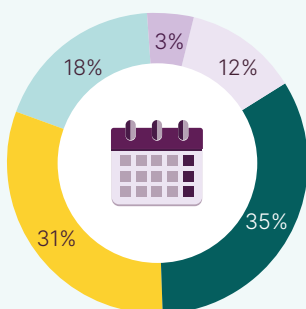


Homme
29%

Âge

Légende :

- Moins de 25 ans
- De 25 à 29 ans
- De 30 à 39 ans
- De 40 à 49 ans
- 50 ans et plus
- Non renseigné



Lieu de résidence



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
94%



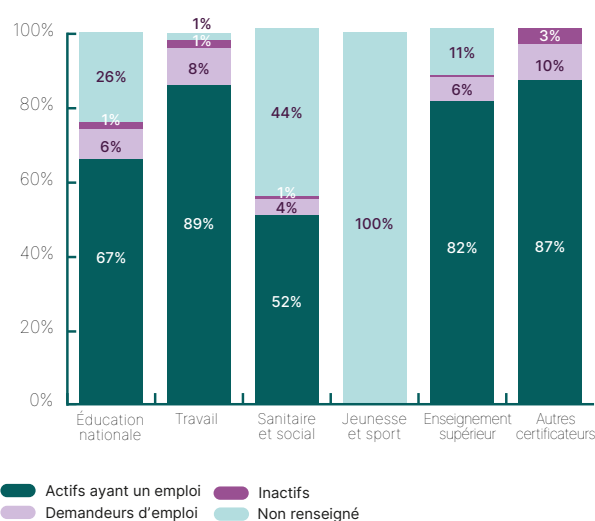
HORS RÉGION
6%

Niveau visé

Niveau
4

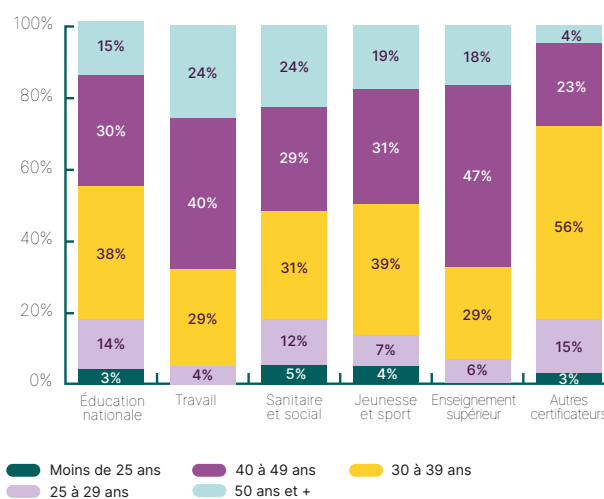
est le plus visé cette année
(37%)

Ventilation des certificateurs par statut professionnel



Note de lecture : dans « Autres certificateurs » sont inclus les chiffres pour l'agriculture alors que dans le tableau P. 8, l'agriculture est à part, d'où une différence significative en termes de total. Les pourcentages à 0 ne sont pas représentés sur le graphique, ce qui explique pourquoi certains certificateurs ne figurent pas sur certaines barres.

Ventilation des certificateurs par tranche d'âge



Note de lecture : les pourcentages à 0 ne sont pas représentés sur le graphique, ce qui explique pourquoi certains certificateurs ne figurent pas sur certaines barres.

La VAE est **une modalité d'accès à la certification plutôt féminine** : plus de 7 candidats sur 10 sont des femmes. Ce constat est à mettre en relation avec les diplômes visés dans le secteur sanitaire et social notamment, métiers du secteur majoritairement occupés par des femmes.

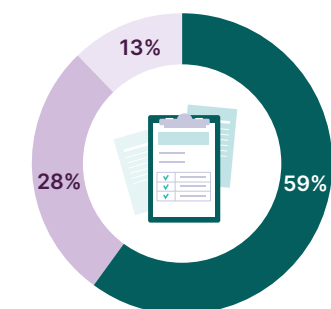
Le **niveau 4 est le plus visé** avec 37% des diplômes, suivi par le niveau 2 avec 26% et les niveaux 3 et 5 qui, respectivement, représentent 19% et 7% des diplômes visés.

Les candidats sont majoritairement en activité (63%) et 6% d'entre eux sont demandeurs d'emploi. L'analyse du profil des candidats est nuancée par une hausse importante de la part des statuts professionnels non renseignés ou classés dans la catégorie « Autre », qui **passe de 17 % en 2024 à 32 % cette année** (+15 points). Cette détérioration de la qualité de la donnée s'explique par les contraintes opérationnelles rencontrées par les certificateurs lors de la mise en place de l'interopérabilité des SI (Système d'Information) avec le portail France VAE.

Plus d'un tiers des candidats a entre 30 et 39 ans suivi de près par la tranche d'âge des 40-49 ans. Les candidats de 50 ans et plus représentent quant à eux 18% du total. Les jeunes sont représentés à 15% avec seulement 3% de moins de 25 ans.

5. Les résultats : la validation totale reste majoritaire pour le niveau Bac, suivie de près par le niveau Licence

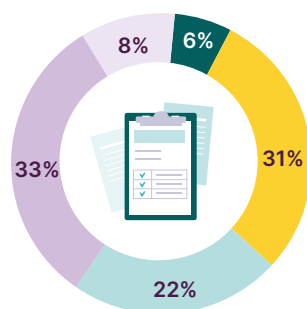
Répartition des décisions à l'issue du jury en 2025



Légende :

- Validation totale
- Validation partielle
- Aucune validation

Pourcentage de validation totale selon le niveau de diplôme



Légende :

- Niveau 7 et 8
- Niveau 6
- Niveau 5
- Niveau 4
- Niveau 3



59%
des personnes passées
en jury obtiennent une
certification totale.

LE NIVEAU 4
est le plus validé
avec **33%** du total.

Les décisions du jury

En fin de parcours, le jury statue sur :

- **Une validation totale** : obtention intégrale de la certification si la demande ne concernait qu'un bloc de compétences.
- **Une validation partielle** : obtention d'une partie de la certification, soit parce que le jury se prononce sur les compétences acquises et pointe celles qui devront être acquises ultérieurement (notamment par la formation ou l'expérience) ; soit parce que le candidat ne souhaite valider qu'un bloc de compétences.
- **Aucune validation** : les expériences et les acquis ne correspondent pas au niveau de compétences exigé par la certification et cela sans présager du professionnalisme du candidat. Ce peut être aussi parce que certains candidats, bien que disposant de l'expérience requise et du niveau de compétences, n'ont pas intégré ce qui est attendu de la VAE et/ou ils ont été accompagnés par un organisme qui maîtrise insuffisamment le champ d'activité concerné.
- En cas de validation partielle et de non-validation, le jury doit également formuler des préconisations.

La répartition entre validation totale, partielle et sans validation restent stables. Globalement, 6 personnes sur 10 valident totalement la certification visée, 3 la valident partiellement et 1 n'obtient aucune validation.

La validation totale des certifications de niveau 6 (Licence) a augmenté de 22% en 2024 à 31% en 2025, notamment portée par l'IPAC, l'Université Clermont Auvergne et l'université Grenoble Alpes.

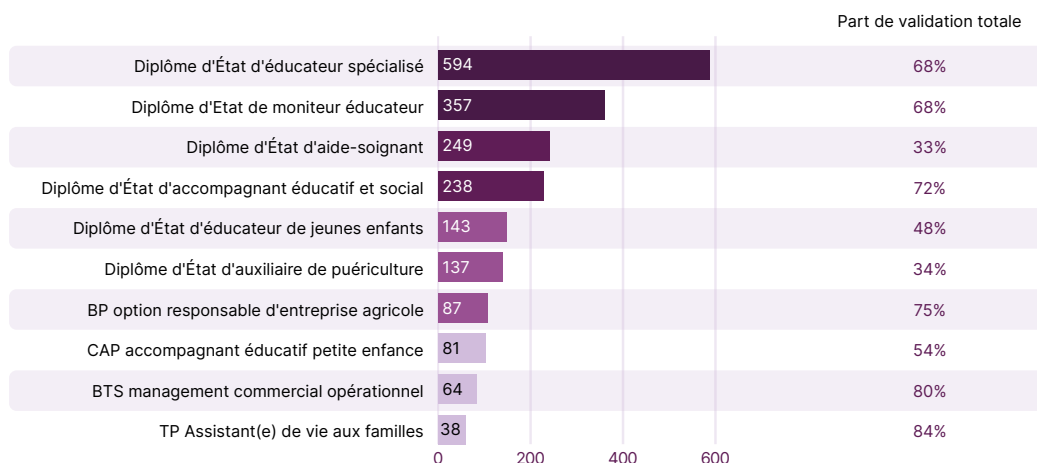
Répartition des décisions de validation par certificateur en 2025

	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Académie de Clermont	62%	25%	13%
Académie de Grenoble	67%	22%	10%
Académie de Lyon	68%	21%	11%
Agriculture	75%	19%	6%
Enseignement supérieur*	85%	10%	5%
Jeunesse et Sport	34%	30%	37%
Sanitaire et Social	43%	39%	18%
Travail	84%	10%	6%
Autres certificateurs	39%	42%	18%
Total	60%	27%	13%

*Regroupe les universités et les grandes écoles.

6. Les résultats : les certifications les plus présentées en jury et validées totalement

Top 10 des certifications les plus présentées en jury et part de validation totale



Note de lecture : en 2025 le Diplôme d'État d'éducateur spécialisé a été validé totalement pour 68% des candidats présentés en jury, ce qui représente 594 personnes.

Les Diplômes d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture figurent parmi les certifications où la validation totale est la moins fréquente. Ces résultats peuvent être mis en perspective avec l'exigence des référentiels des certifications du secteur sanitaire, avec les caractéristiques des parcours des candidats concernant l'expérience mobilisable et la préparation au passage devant le jury. De ce fait, les taux de validation totale observés pour ces certifications sont au même niveau que les années précédentes. Pour illustration, en 2020, le taux de validation totale des diplômes d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture étaient respectivement de 33% et 38%.

Zoom sur les secteurs d'activités : quelles tendances pour les démarches de VAE ?

Le choix a été fait de traiter les données statistiques agrégées par secteur via les **codes ROME** (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois), un référentiel conçu par France Travail et actualisé régulièrement, tenant compte des évolutions du marché du travail et qui présente l'ensemble des métiers regroupés par fiches, organisées par domaines professionnels.

Les résultats présentés ci-dessous concernent uniquement le **top 10 des validations totales de certification par la VAE**, soit 3 099 candidats. Les services à la personne et à la collectivité ainsi que la santé restent les deux plus grands domaines professionnels en termes de validation totale, en volume, depuis 2023.

Top 10 des grands domaines professionnels	Validation totale 2025	% Validation totale 2025
Services à la personne et à la collectivité	1 710	54%
Santé	428	13%
Support à l'entreprise	269	8%
Commerce, Vente et Grande distribution	147	5%
Hôtellerie-Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation	136	4%
Installation et Maintenance	111	3%
Agriculture et Pêche, Espaces naturels et Espaces verts, Soins aux animaux	102	3%
Industrie	92	3%
Transport et Logistique	64	2%
Banque, Assurance, Immobilier	40	1%

Annexe 1 : Les grands domaines et les domaines avec 15 validations totales ou plus

Note de lecture : les grands domaines ayant moins de 15 validations totales et les formations n'ayant pas un ROME ou celles qui n'ont pas pu être recodées en code ROME figurent dans « autres domaines ». En ce qui concerne les domaines, nous avons mis en exergue ceux ayant 15 validations totales ou plus.

Les grands domaines et les domaines avec 15 validations ou plus	Validation totale 2025	% validation totale 2025
Services à la personne et à la collectivité	1710	54%
dont Action sociale, socio-éducative et socio-culturelle	1182	37%
dont Aide à la vie quotidienne	385	12%
dont Conception et mise en œuvre des politiques publiques	32	1%
dont Formation initiale et continue	25	1%
dont Sécurité privée	20	1%
dont Développement territorial et emploi	20	1%
Santé	428	13%
dont Soins paramédicaux	273	9%
dont Professionnels médico-techniques	141	4%
Support à l'entreprise	269	8%
dont Secrétariat et assistance	74	2%
dont Stratégie commerciale, marketing et supervision des ventes	68	2%
dont Comptabilité et gestion	60	2%
dont Systèmes d'information et de télécommunication	27	1%
dont Direction d'entreprise	15	0%
dont Ressources humaines	15	0%
Commerce, Vente et Grande distribution	147	5%
dont Grande distribution	70	2%
dont Commerce non alimentaire et de prestations de confort	36	1%
dont Force de vente	26	1%
dont Commerce alimentaire et métiers de bouche	15	0%
Hôtellerie-Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation	136	4%
dont Production culinaire	45	1%
dont Animation d'activités de loisirs	36	1%
dont Gestion et direction	28	1%
dont Accueil en hôtellerie	16	1%
Agriculture et Pêche, Espaces naturels et Espaces verts, Soins aux animaux	102	3%
dont Production	98	3%
Installation et Maintenance	111	3%
dont Équipements de production, équipements collectifs	49	2%
dont Véhicules, engins, aéronefs	46	1%
Industrie	92	3%
dont Qualité et analyses industrielles	18	1%
dont Mécanique, travail des métaux et outillage	16	1%
Transport et Logistique	64	2%
dont Personnel d'encadrement de la logistique	46	1%
Banque, Assurance, Immobilier	40	1%
dont Banque	25	1%
Construction, Bâtiment et Travaux publics	38	1%
dont Conception et études	21	1%
dont Second œuvre	15	0%
Communication, Média et Multimédia	34	1%
dont Édition et communication	17	1%
Total validation tous grands domaines	3186	100%

Annexe 2 : Organismes certificateurs régionaux ayant contribué à cette publication

Certificateurs membres du comité régional des certificateurs Auvergne-Rhône-Alpes

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes

Ministère du travail (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - DREETS Auvergne-Rhône-Alpes)

Ministère de l'agriculture (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes)

Ministère jeunesse et sport : Délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)

Ministère de l'Éducation nationale : DAVA des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon

Ministère de l'enseignement supérieur : université Clermont Auvergne, université Grenoble Alpes, université Lyon 1, université Lyon 2, université Lyon 3, université Jean Monnet & IUT Roanne, université Savoie Mont Blanc.

AGERA : AFPICL, ESC Clermont, ENSSIB, Grenoble INP, IDRAC, INSA, ISARA, CPE Lyon

Certificateurs hors du comité régional des certificateurs Auvergne-Rhône-Alpes :

ANFA

Bioforce

Institut Vatel

Grenoble École de Management

IPAC

ENSSIB

IFAG

ITECH

Institut CREAD

Vet'Agro Sup

SUP de COM



Avec Via Compétences,
restez informés toute l'année :

Le site des professionnels de l'orientation, formation, emploi

www.via-competences.fr

Abonnez-vous aux newsletters (mensuelle, hebdo, veilles)

www.via-competences.fr/abonnez-vous-aux-newsletters-de-via-competences